

**Test de formation musicale générale
du
Conservatoire de musique neuchâtelois**

**Domaine Musique
de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale**

**Annexe 1.bis du règlement transitoire des études Bachelor du Conservatoire de musique
neuchâtelois**

Tests de formation musicale générale

1. Avertissement

Le présent document a pour but de présenter le profil de compétences à tester et d'unifier le contenu et le niveau du test de formation musicale générale sur tous les sites du domaine musique. Il est remis aux candidats aux épreuves d'admission.

2. Profil de compétence

Compétences à tester	Mise en œuvre	Référence au profil de compétences
Théorie musicale (compétences basées sur des savoirs)		
Tonalités, armures, sensibles. Jazz : modes.	Répondre à des questions concernant la connaissance et la maîtrise théorique de ces différents aspects (test écrit et/ou interrogation orale)	Compétences spécialisées / connaissances de base de la théorie musicale
Cycles des quintes (savoir énumérer les tonalités à courtes distances)		
Mesures, mètres, divisions du temps, rythmes		
Intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés, diminués		
Accords de trois sons (tous) + accord de 7 ^e de dominante Jazz : accords de 4 sons		
Degrés et fonctions des accords dans les gammes majeures et mineures		
Chiffrage des accords Jazz : chiffreages spécifiques.		
Timbres, familles d'instruments, instruments de l'orchestre		
Lecture / écriture (connaissance des éléments « graphiques »)		
Connaissances de base de la chronologie des styles		
Connaissances terminologiques de base des formes musicales Jazz : Forme blues		
Formation générale pratique (compétences basées sur des savoir-faire)		
Reconnaissance de hauteurs	Ecouter, rechanter une note dans n'importe quelle tessiture	Compétences spécialisées / - capacité de reconnaissance harmonique, mélodique et rythmique. - intuition et sens rythmique développé.
Reconnaissance d'intervalles (limités à une octave : intervalles justes, majeurs, mineurs, + triton)	Ecouter, rechanter ou transcrire et analyser	
Reconnaissance d'accords : accords de trois sons + septième de dominante Jazz : six ou sept accords principaux de quatre sons	Ecouter, rechanter en arpégeant, transcrire et analyser : espèce de l'accord, état (renversement)	
Reconnaissance dans un contexte tonal des fonctions tonique et dominante.	Ecouter et repérer et/ou repérage sur partition	

Tests de formation musicale générale

Compétences à tester	Mise en œuvre	Référence au profil de compétences
Reconnaissance de cluster (3 sons donnant un cluster atonal à l'intérieur de la même octave, avec mouvements de notes)	Ecouter, donner le nom des notes (une note étant donnée), repérer le mouvement des voix.	
Reconnaissance rythmique (mesures simples et composées)	Ecouter, reproduire ou transcrire.	
Reconnaissance et mémorisation mélodique, sens de la phrase	Mémoriser et rechanter une mélodie	
Reconnaissances de timbre	Ecouter et identifier un instrument dans un contexte.	
Reconnaissance de styles, de genres, de formes élémentaires	Ecouter ou repérer sur une partition et identifier	
Lecture mélodique (clef de sol et de fa)	Test oral, préparé ou non préparé. En principe, tiré du répertoire, mais non accompagné. Solmisation optionnelle, battue de mesure préférable	
Lecture d'intervalles hors contexte tonal	Mélodie atonale	
Lecture rythmiques (mesures simples et composées)	Rythmes dits ou frappés, battue de mesure préférable.	
Lectures d'accords	au piano	
Improvisation	Sur une basse contrainte début de mélodie, fin improvisée (test oral).	Compétences spécialisées / expérience en improvisation. Compétences personnelles / imagination
Test de piano	Test de niveau uniquement, laissé à l'appréciation des sites.	Compétences spécialisées : aptitudes instrumentales / vocales développées
Test vocal	Test de niveau uniquement, laissé à l'appréciation des sites.	
Non testé	Les conditions d'admission impliquent un titre de secondaire II.	Formation culturelle générale
Non testé	Les conditions d'admission impliquent un titre de secondaire II.	Compétences méthodologiques
Non testé		Compétences sociales

3. Cadre réglementaire

Composition du jury

Les tests sont effectués sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignants. Sous la présidence d'un représentant de la direction du site, un collège des enseignants impliqués confronte les résultats et tient le procès-verbal.

Procès-verbal

Le procès-verbal peut détailler l'évaluation des différentes compétences testées, mais porte finalement uniquement la mention « admis » ou « non admis ».

Les compétences devant faire l'objet d'un encadrement supplémentaire de remédiation sont également portées au procès-verbal.

4. Documentation

Des exemples des tests des années précédentes sont mis à disposition des candidats.